



**Appel à candidature poste de coordination pédagogique du dispositif  
Collège Lycée Expérimental Freinet (CLEF) à La Ciotat**

Destinataires : Ce poste spécifique est ouvert à l'ensemble des professeurs des écoles, collèges et lycées ayant une connaissance des modalités et des spécificités de la pédagogie Freinet.

Référence(s) : Cadre législatif : Chapitre IV : La recherche, l'expérimentation et la documentation pédagogiques - Articles L314-1 à L314-3 du code de l'Education, modifié par la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019

Dossier suivi par :

- M. FOURMENT, Conseiller Académique Recherche-Développement Innovation-Expérimentation - Tel : 04 42 93 88 49 / 06 34 16 68 85 - ce.cardie@ac-aix-marseille.fr

Ce poste spécifique académique est ouvert à l'ensemble des professeurs des écoles, collèges et lycées. Il nécessite une connaissance des modalités et des spécificités de la pédagogie Freinet.

Il est principalement dédié à la fonction de coordination pédagogique du dispositif Freinet du collège Jean Jaurès et du lycée Auguste et Louis Lumière de La Ciotat, tout en conservant un temps de face-à-face pédagogique d'une durée de 8 heures par semaine avec les élèves du collège. Ce temps face à élève sera notamment consacré à l'encadrement de travaux individuels (TI) et des travaux d'ateliers (TA). Le support administratif du poste est rattaché au collège Jean Jaurès.

Les missions essentielles

- Coordonner les sections Freinet du collège Jean Jaurès et du lycée Auguste et Louis Lumière afin d'assurer la continuité entre les deux établissements et faire vivre le dispositif conformément à la charte.
- Faire rayonner le dispositif Freinet en interne (écoles, collège et lycée), à l'extérieur des établissements, ainsi qu'auprès des familles et renforcer les liaisons 1er degré / 2nd degré.
- Coordonner les formations : organiser des sessions de formation (PFE, PFR, etc.) en collaboration avec les équipes enseignantes et les directions des deux établissements.
- Assurer un face-à-face pédagogique avec les élèves du collège, notamment dans le cadre des temps de travaux individuels (TI) et des travaux d'ateliers (TA) dans une approche transversale et polyvalente.

Le profil recherché

- Connaissance du fonctionnement du collège, du lycée, de la pédagogie Freinet ;
- Polyvalence et approche transversale requises pour conduire les enseignements (TI et TA)
- Capacité à travailler en équipe et à s'inscrire dans les dynamiques collectives ;
- Capacité à communiquer, à impulser des dynamiques, à porter des projets ;
- Capacité à organiser et à planifier, faire preuve d'engagement et de prise d'initiatives ;
- Capacité à engager un travail partenarial
- Capacité à se positionner avec justesse dans l'écosystème d'un établissement du second degré.

Les heures de services (1607 heures / an) se répartissent sur la semaine en 8 heures de face-à-face pédagogique et 20 heures de présence en établissement. Les obligations réglementaires de service seront planifiées en collaboration avec les deux cheffes d'établissement du collège et du lycée. Un emploi du temps sera établi. La durée de la mission est de 3 ans reconductible avec une période probatoire d'une année afin de valider les compétences et l'expertise pour le poste.

Les candidats pourront se rapprocher des directions du collège Jean Jaurès, du lycée Auguste et Louis Lumières de la Ciotat et du responsable CARDIE pour obtenir les informations supplémentaires qui

seraient requises. Un curriculum vitæ (CV) et une lettre de motivation constituent un préalable aux entretiens. Ces documents seront communiqués par voie hiérarchique à ce.cardie@ac-aix-marseille.fr au plus tard le 28 mai 2026, date de rigueur.

Période de candidature : du 04 mai au 28 mai 2026

Date des entretiens : mercredi 03 juin 2026

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*